

AVIS PUBLIC

Édition du 11 mars 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1191-2022

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 19 décembre 2022, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1191-2022 autorisant une dépense et un emprunt de 2 240 000 \$ pour des honoraires professionnels afin d'établir les plans et devis pour la nouvelle réserve d'eau potable, les plans et devis pour le remplacement des dégrilleurs et l'entretien en structure à la station d'épuration des eaux usées et les plans et devis pour la rénovation du décanteur #2 du plan 60 à la centrale de traitement de l'eau et les frais d'escompte et d'émission ».
2. Que ledit règlement a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 2 mars 2023.
3. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 mars 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier